

**Accord professionnel**  
**DIOCÈSES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN FRANCE**  
**(8 février 2016)**

(Étendu du 15 novembre 2016,  
*Journal officiel* du 23 novembre 2016)

ADHÉSION PAR LETTRE DU 12 MARS 2018  
DE LA CFE-CGC À L'ACCORD DU 26 SEPTEMBRE 2017  
RELATIF À LA DURÉE ET À L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL  
NOR : ASET1850421M

Paris, le 12 mars 2018.

*CFE-CGC,*  
*56, rue du Rocher, 75008 Paris*

Madame,

Par le présent courrier, nous vous informons de l'adhésion de la confédération CFE-CGC à l'accord de branche sur la durée et l'aménagement du temps de travail pour les diocèses de l'Église catholique en France, conclu à Paris le 26 septembre 2017.

Vous souhaitant bonne réception de ces informations.

Nous vous prions de croire, Madame, à l'expression de notre considération distinguée.